

ADMR : Association du service à domicile pour tous



L'ADMR Naintré et Colombiers est une association locale, animée et gérée par une équipe de bénévoles.

Premier réseau national d'aides à domicile qui propose une large gamme de services : ménage, soins, accompagnement, etc.
Chaque année, elle emploie près de 40 salariés qualifiés et formés par la Fédération.

Elle intervient auprès de tous les publics de Naintré, Châtelleraut et Colombiers (familles, personnes âgées ou handicapées...), confrontées momentanément ou durablement à des problèmes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas...), mais aussi auprès des résidents de la [Résidence Elsa Triolet](#).

L'ADMR est conventionnée avec le Conseil Départemental par l'intermédiaire de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.), la Caisse des Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et d'autres caisses. Elle est également subventionnée et soutenue par les municipalités de Naintré et Colombiers

Quels que soient vos besoins, l'ADMR vous informera sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre :

Une réduction fiscale de 50% ou des crédits d'impôts sont possibles : devis, contrats et fiche de suivi des interventions établis par l'association.

Pensez à faire appel à vos mutuelles en sortant de l'hôpital, elles peuvent prendre en charge des heures d'intervention à votre domicile. Par ailleurs, vous avez la possibilité de régler avec des chèques CESU préfinancés.

{accordion}Facilitez-vous la vie avec SORTIR+::

Un programme d'aide à la mobilité a été mis en place, pour accompagner les usagers dans leurs déplacements quotidiens, l'aide "**SORTIR+**".

À hauteur de trois carnets de chèques CESU, d'une valeur de 150€ chacun, peuvent être obtenus chaque année (soit 450€ au total sur l'année). Une participation financière vous sera demandée (15€ pour le premier carnet, 20€ pour le second, et 30€ pour le troisième).

Conditions d'obtention : Pour bénéficier de cette offre, vous devez **être ressortissant d'une caisse complémentaire**

relevant de l'AGIRC ou de l'ARRCO, et

être âgé de 80 ans ou plus

. Sans condition de ressources, cumulable avec l'APA ou tout autre prise en charge, intervention en mode prestataire uniquement.

Renseignez-vous au 0 810 360 560 (prix d'un appel local)

{/accordion}

Accueil du public :

lundi : de 9h à 12h

mardi : de 9h à 12h

jeudi : de 15h à 17h

vendredi : de 9h à 12h

ADMR de Naintré-Colombiers

1 rue Paul Eluard 86530 NAINTRÉ

Tél. : 05 49 90 09 21 / 06 22 03 67 85 - En cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message sur l

Courriel : [info.assonaintre.fede86\[@\]admr.org](mailto:info.assonaintre.fede86[@]admr.org)

[Site de la fédération](#)